

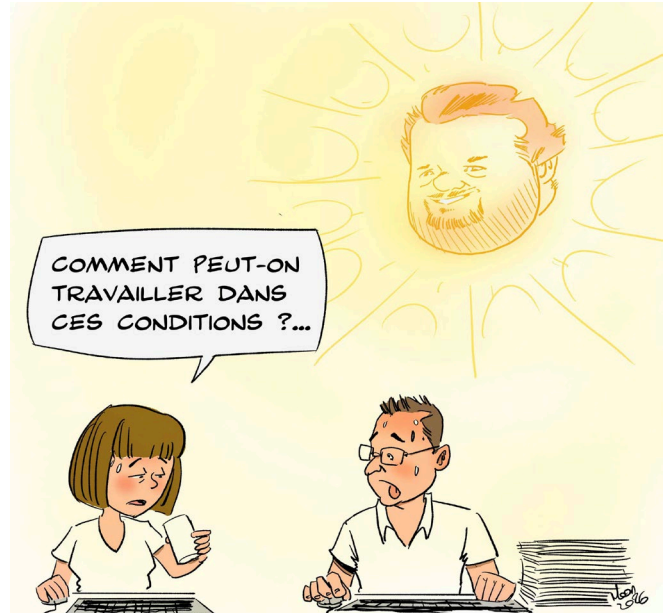
24 juin 2026

AVALANCHE DE COM

La canicule s'installe, dure, bat des records, rend les déplacements et les activités professionnelles difficiles et met les organismes de tous à rude épreuve. Mais la direction n'en a cure. Sa préoccupation majeure n'est pas la santé, et encore moins le bien-être au travail des salariés mais bien de mettre en œuvre sa volonté d'un retour sur site généralisé pour le 5 octobre. Après avoir commencé à mettre la pression sur les managers pour déterminer LE jour de télétravail de chaque membre de leurs équipes, ils ont dû s'échiner pour déterminer l'espace indispensable pour faire entrer les forces de travail pérennes (et tant pis pour les alternants, les stagiaires ou encore les prestataires), la DRH continue sa croisade et creuse obstinément son sillon en gardant bien ses œillères : c'est ainsi qu'un mail intempestif vient d'annoncer à tous qu'un courrier annexé à la fiche de paie du mois de juin officialisera le diktat d'une direction hors-sol («Day in» obligatoire, mise en responsabilité de chaque salarié, etc). Et ce n'est pas une communication fortuitement simultanée de ses supplétifs syndicaux au sujet des tickets restaurants qui va permettre de faire redescendre la pression pour tous ceux d'entre vous qui se retrouvent piégés par cette nouvelle organisation du travail. La campagne de communication savamment orchestrée pourrait être contreproductive, tant le décalage est grand entre la «vraie vie» et l'oukaze sur le télétravail ... voire même les engagements précédents de la direction.

QUALITE DE VIE ?

Une commission de suivi de l'accord QVCT se réunira le 30 juin et sera l'occasion pour la direction de présenter – *entre autres* – un projet de «guide des proches aidants». Actuellement quand un collègue ose parler de ses difficultés à son manager ou la ligne RH, il s'entend répondre «*nous sommes conscients de tes problèmes, mais nous appliquons la charte et nous pouvons faire preuve de souplesse ... dans le respect de cette charte*». Ce qui laisse les collègues dans le désarroi total. «*Je suis désespérée. Cela, ajouté à la charge de travail, j'ai du mal à tenir*» entend on régulièrement. Le guide présenté à cette commission rappelle dans «*les phrases clés à prononcer*» (SIC), «*On met en place télétravail (TT) ciblé + horaires décalés + backup ; on verrouille un calendrier partagé.*» (Re SIC). Bref, à force de souffler le chaud et le froid, la direction rend chèvre bon nombre d'entre nous. Pour prévenir les risques de dérapages et traiter sérieusement vos difficultés, nous déposons une procédure de dangers graves et imminents.



VENTE A LA DECOUPE

Après la phase de consultation des IRP sur le projet de cession de l'activité retail de SGSS à Arkea Crédit Mutuel et le vote «Contre» unanime des syndicats, une négociation en présence de la DRH du repreneur doit définir les engagements de la SG pendant la période transitoire. Pendant plus de deux heures, la direction de la SG a présenté le dispositif légal qui encadre la cession d'activité et le transfert du personnel concerné. La CGT a mis sur la table les sujets qui nous remontent du terrain et les revendications à traiter dans ce genre de situation. Nous avons ainsi exigé que le pourvoi de postes durant la phase transitoire ne passe pas par les fourches caudines de la Control Tower, afin d'éviter que les salariés concernés ne cumulent leur charge de travail avec celle des postes non pourvus à cause d'une procédure dogmatique et chronophage. Nous avons demandé de la souplesse en termes d'organisation du travail, de possibilités de départs en dispositifs seniors, de mobilités et un encouragement sonnante et trébuchant pour accomplir le travail que le projet nécessite. Enfin, nous avons exigé qu'une réelle clause de retour soit activable, dans la mesure où, contrairement aux projets précédents, nous sommes dans un bassin d'emploi restreint, avec une convention collective bien moins disante à la cible et beaucoup d'incertitudes sur l'emploi (notamment sur le volume d'activité et l'arrivée de l'IA). La direction doit nous envoyer un texte ce jeudi 25 juin, pour une prochaine réunion prévue le 29 juin. Il semblerait qu'elle précipite les discussions afin d'arriver à un accord avant le 14 juillet.

